



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Strasbourg
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL

ESTHETIQUE/COSMETIQUE-PARFUMERIE

SESSION 2014

SUJET

EPREUVE E4 – SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Durée : 4 heures

Coef. 8

Vous devez obligatoirement répondre sur ce document que vous placerez à l'intérieur de la copie d'examen.

Votre identité ne doit figurer que dans la zone prévue sur la copie.
Toute mention portée ailleurs entraînera l'annulation de votre épreuve.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 21 pages, numérotées de la page 1/21 à la page 21/21.

SOUS-EPREUVES	NOTE	NOM ET EMARGEMENT DU CORRECTEUR
1 - Méthodes et technologies	/60	
2 - Biologie	/40	
3 - Physique – chimie appliquées	/20	
4 - Cadre organisationnel	/40	
	Note totale : /160	

Répondre sur le document
Ne pas dégrafer la liasse de documents
L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé
L'usage de la calculatrice est autorisé

La responsable de l'institut "Montagne et SPA" souhaite développer les soins de bien être pour une clientèle mixte fatiguée par les journées de ski et stressée par son activité professionnelle.

1- METHODES ET TECHNOLOGIES (60 points)

L'entreprise envisage, de proposer un rituel relaxant pour la détente musculaire incluant des techniques manuelles en complément de l'utilisation d'un équipement adapté aux soins corporels esthétiques.

Le choix des équipements doit se faire entre une cabine hammam et un caisson multifonctions.

1-1 Présenter, à l'aide de **l'annexe 1 (page 17/21)**, une étude comparative des deux équipements : cabine hammam et caisson multifonction. Préciser les modes d'action, les effets physiologiques, les buts recherchés, les avantages et les inconvénients de chacun des appareils.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement professionnel
Réseau Canopé

1-2 L'institut propose un soin du corps comprenant un modelage relaxant adapté à une clientèle mixte. Nommer les types de manœuvres utilisées et indiquer leurs effets.

1-3 La mise en place d'une prestation de soins corporels donne lieu à la création d'une fiche-client permettant :

- de recenser les coordonnées complètes de la cliente,
- d'utiliser en toute sécurité les divers appareils ou protocoles.

Créer cette fiche client.

1-4 Afin de garantir à sa clientèle une peau halée, l'institut « Montagne et SPA » propose deux types de prestation de bronzage sans soleil ainsi que la vente de produits auto-bronzants.

1-4-1 Nommer deux techniques différentes de bronzage artificiel et préciser pour chacune la fonction globale et les précautions d'utilisation.

1-4-2 Nommer le principe actif spécifique des produits cosmétiques auto-bronzants et expliquer son mode d'action.

1-4-3 Citer les différentes formes galéniques des produits cosmétiques auto-bronzants.

2- BIOLOGIE HUMAINE ET APPLIQUEE (40 points)

2-1 Pour favoriser la remise en forme de ses clients, le SPA propose des séances d'électro-stimulation.

2-1-1 Indiquer l'effet attendu des stimulations électriques sur les muscles.

2-1-2 Préciser les incidences physiologiques de cet effet sur les clients.

2-2 Lors d'une séance d'électro-stimulation, une cliente, madame HUBERT, présente des vergetures sur la partie abdominale.

2-2-1 Préciser les signes permettant de reconnaître ces atrophies cutanées.

2-2-2 Indiquer les autres localisations possibles des vergetures.

2-2-3 Indiquer les facteurs favorisants et/ou aggravants de l'apparition des vergetures.

2-3 La fiche d'observation de madame Hubert indique les éléments suivants :

- Observations visuelles : rides de la patte d'oie, du sillon nasogénien
- Lentigines, pores dilatées, éphélides.
- Observations tactiles : peau fine, rugueuse, atone.

2-3-1 Préciser les facteurs responsables du vieillissement cutané.

2-3-2 Au cours de la sénescence, le processus de kératinisation ralentit.

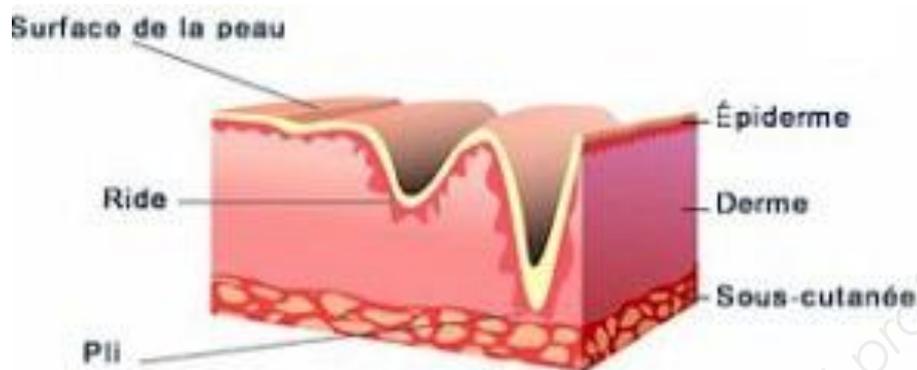
Définir et expliquer la kératogénèse.

2-3-3 Parmi les observations relevées sur la fiche client, identifier celles qui correspondent à des anomalies dermatologiques. Définir ces anomalies.

2-3-4 Citer d'autres anomalies dermatologiques liées au vieillissement.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement professionnel
Réseau Canopé

2-3-5 Expliquer la formation des rides en vous appuyant sur le schéma suivant.



Source : transformationsphysique.wordpress.com

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement professionnel
Réseau Canopé

3- PHYSIQUE - CHIMIE APPLIQUEES (20 points)



Cabine hammam

L'esthéticienne de « Montagne et Spa » décide d'étudier les caractéristiques techniques des deux appareils ci-contre.



Caisson multifonction

3-1 Cabine hammam

Les informations figurant sur la plaque signalétique de la cabine hammam sont reportées dans le tableau ci-dessous.

3-1-1 Compléter le tableau.

	Grandeur	Unité
4,5 kW		
400 V		
50 Hz		

3-1-2 Calculer, en ampère, l'intensité qui alimente la cabine hammam.

Donnée : $P = U \times I$

3-1-3 L'installation électrique de l'institut possède un disjoncteur différentiel. Préciser le rôle du disjoncteur différentiel dans une installation électrique.

3-1-4 Pour son fonctionnement, un disjoncteur différentiel doit être associé à un autre dispositif. Choisir parmi les propositions suivantes le dispositif à associer :

- Une mise à la terre
- Un fusible
- Une multiprise

3-1-5 Alimentation en eau de la cabine hammam.

3-1-5-1 Préciser l'inconvénient que présente l'utilisation d'une eau dure sur l'installation.

L'analyse de l'eau réalisée par le fournisseur donne les résultats suivants :

	Nitrates	Calcium	Magnésium	Sodium	Potassium	Sulfates	Bicarbonates	Chlorures
Concentration massique (en mg/L)	23	150	16	36	8	150	270	62

3-1-5-2 Relever, en mg/L, les concentrations massiques $C_m(\text{Ca}^{2+})$ des ions calcium et $C_m(\text{Mg}^{2+})$ des ions magnésium. Convertir, en g/L, ces deux concentrations.

$$C_m(\text{Ca}^{2+}) = \quad \text{mg/L} = \quad \text{g/L}$$

$$C_m(\text{Mg}^{2+}) = \quad \text{mg/L} = \quad \text{g/L}$$

3-1-5-3 Calculer, en mol/L, les concentrations molaires $[\text{Ca}^{2+}]$ des ions calcium et $[\text{Mg}^{2+}]$ des ions magnésium. Arrondir à 10^{-5} .

Données : $M(\text{Ca}) = 40 \text{ g/mol}$, $M(\text{Mg}) = 24 \text{ g/mol}$, $[X] = \frac{C_m(X)}{M(X)}$

3-1-5-4 Calculer, en ‰, le titre hydrotimétrique TH de l'eau utilisée par l'institut. Prendre $[\text{Ca}^{2+}] = 0,0038 \text{ mol/L}$ et $[\text{Mg}^{2+}] = 0,0007 \text{ mol/L}$.

Donnée : $\text{TH} = \frac{[\text{Ca}^{2+}] + [\text{Mg}^{2+}]}{10^{-4}}$

3-1-5-5 En déduire la qualité de l'eau.

Donnée :

Plage de valeurs du titre hydrotimétrique :					
TH (°f)	0 à 7	7 à 15	15 à 25	25 à 42	supérieur à 42
Qualité de l'eau	très douce	douce	moyennement dure	dure	très dure

3-1-5-6 Pour un fonctionnement optimal de la cabine hammam, l'eau doit être moyennement dure. Nommer l'appareil qui permet de diminuer le titre hydrotimétrique de l'eau.

3-2 Caisson multifonction

3-2-1 L'appareil utilise des infrarouges provenant de trois émetteurs de fréquences comprises entre $2,15 \times 10^{14}$ Hz et $4,3 \times 10^{14}$ Hz.

3-2-1-1 Calculer, en s, la période T , pour une fréquence de valeur égale à 4×10^{14} Hz.

Donnée : $f = \frac{1}{T}$

3-2-1-2 Calculer, en m, la longueur d'onde λ correspondante.

Donnée : $\lambda = c \times T$ et $c = 3 \times 10^8$ m/s

3-2-1-3 Convertir, en nm, la longueur d'onde λ correspondante.

Donnée : $1 \text{ nm} = 10^{-9} \text{ m}$

3-2-1-4 Identifier le type d'infrarouge correspondant à cette longueur d'onde à l'aide du tableau ci-dessous.

Type d'infrarouge	Longueur d'onde
IR-A	700 nm à 1 400 nm
IR-B	1 400 nm à 3 000 nm
IR-C	3 000 nm à 1 mm

4- CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE (40 points)

4-1 Le projet nécessite de réaménager les espaces de l'institut « Montagne et SPA » afin de recevoir une clientèle mixte. L'entreprise crée une nouvelle cabine climatisée adaptée au modelage corporel.

4-1-1 Réaliser sur le document 1 - à rendre avec la copie - le plan d'agencement de cette cabine.

4-1-2 Justifier votre choix d'aménagement par rapport au respect des règles d'ergonomie.

4-2 La société AZUR GAZ a conclu avec l'institut « Montagne et SPA » un contrat de maintenance concernant le système de climatisation présenté en **annexe 2** (page 20/21).

4-2-1 Préciser l'incidence de l'ajout de cette cabine sur les termes du contrat.

4-2-2 Indiquer et justifier les périodes d'intervention de cette société.

4-2-3 Préciser sur quelle base sera révisée la redevance contractuelle annuelle.

4-2-4 Le système de climatisation tombe en panne obligeant la responsable de l'institut à faire intervenir un plombier chauffagiste.

Indiquer l'obligation préalable à cette intervention vis à vis de la société de maintenance.

4-3 La responsable de "Montagne et SPA » profite de l'aménagement de la nouvelle cabine pour revoir les facteurs d'ambiance des espaces suivants : accueil, vestiaires, espaces repos/tisanerie. Présenter et justifier les facteurs d'ambiance de chacun de ces espaces.

4-4 La pratique intensive de modelages corporels peut engendrer l'apparition de troubles musculo-squelettiques.

4-4-1 Nommer l'organisme chargé du suivi de la santé des salariés.

4-4-2 Indiquer les missions de cet organisme.

4-5 La responsable s'est assurée qu'au moins une salariée est titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail. Une esthéticienne glisse sur un sol humide et perd connaissance. Sa collègue, sauveteur secouriste du travail, intervient.
Citer chronologiquement les gestes qu'elle doit effectuer.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement professionnel
Réseau Canopé

Document 1 - à rendre avec la copie

Proposition d'éléments utilisables pour l'agencement de la cabine de modelage : tabouret, chaise, table de massage, étagère de présentation de produit, table roulante, point d'eau avec meuble de rangement et vasque, appliques murales, patères.



Echelle : 3 cm=1m

Votre guide d'achat Hammam

Héritage oriental des coutumes antiques, le hammam est un bain de vapeur

Dans un décor raffiné, la chaleur, saturée à 100% d'humidité, constitue une véritable pause détente à l'écart des soucis quotidiens !

Invitation à la relaxation, le hammam, c'est tout d'abord un lieu, une ambiance, une tradition pour certains, un endroit sacré pour d'autres. Le Hammam :

- Offre des propriétés tonifiantes et apaisantes
 - Combat le stress
 - Purifie et adoucit la peau, élimine les impuretés
 - Libère les tensions musculaires
 - Favorise le sommeil
 - Active la circulation sanguine
 - Agit favorablement sur certains problèmes respiratoires
- Ces cabines sont dotées :
- d'un générateur de vapeur intégré
 - du système d'éclairage pour un changement de couleurs
 - d'un module audio
 - d'un clavier de commande tactile pour régler la durée et la température du bain de vapeur...

Une formule « tout en un » pour un maximum de bien être !

Choisir votre Hammam, 3 grandes étapes :

- 1. Choisir la structure** : kit d'isolation à assembler ou cabine prête à carreler (disponible dans de nombreuses formes et dimensions)
- 2. Associer** un générateur de vapeur, une porte vitrée, un panneau de commande programmable en fonction du choix de la cabine hammam.
- 3. Aménager votre espace** : fontaine, siège, vasque, robinetterie, accessoires...



Choisir son hammam

Le hammam se caractérise par une température de 45 à 50°C et une humidité de l'air constante de 100%. C'est pourquoi il est indispensable que les cloisons et le plafond de la cabine soient étanches d'un point de vue hydraulique et thermique. Le plastique, le verre ou le carrelage sont les matériaux les plus appropriés à ces contraintes.

La production de vapeur

Fiables et compacts, les générateurs de vapeur **B&C** offrent une puissance de 2 à 180 kW en rapport avec le volume de la cabine, de son revêtement mural (Acrylique, vitré ou carrelé) et de la présence d'une ventilation. Intégralement automatisés, ils sont commandés à distance par une commande tactile qui régule de manière stable et précise la chaleur et le degré d'hygrométrie. Ils sont programmables et dotés d'une fonction d'économie d'énergie. Tout a été prévu pour que le hammam ne soit que plaisir et détente.

Les générateurs de vapeur hammam B&C

Les programmes prédéfinis peuvent être démarré soit manuellement ou à l'aide de l'horloge programmable du système (fonction Timmer). La commande NE5 permet également la gestion et le raccordement de 2 ventilateurs, de 2 pompes à parfum, la mise en route du chauffage individuel des bancs, d'une fontaine ou d'un clapet de ventilation.

* La fonction *Stand-by* permet de réaliser de substantielles économies d'énergie dans le cadre d'une utilisation professionnelle où le bain de vapeur est fréquenté de manière irrégulière tout au long de la journée. Elle permet de régler la température des bains de vapeur sur une valeur d'attente pendant les heures de moindre affluence et de rétablir rapidement la température voulue lorsque cela s'impose.

Les dimensions de votre hammam

Il existe de nombreux modèles de hammams, de 2 à 20 places, sans compter les hammams prêts à carreler sur mesure, disponibles dans les dimensions et les aménagements de vos souhaits...

Hammam Professionnel

Les hammams à usage professionnel se différencient par certains aménagements spécifiques tels que :

- Les portes sans seuil, à large ouverture pour faciliter l'accès aux personnes handicapées.
- Une bouche de ventilation réglable pour le renouvellement de l'air de la cabine (plus sain et agréable pour les usagers).
- Un générateur de vapeur de la gamme MK5 Visual.
- La présence en option de diffuseurs automatiques de parfum.

Source : <http://www.bienetreconfort.com/votre-guide-achat-hammam.html>

INFRAROUGES LONGS BIOCOMPATIBLES ET VAPEUR HAMMAM



IRH™ Cocoon se distingue par une série de fonctions synergiques, qui renforcent l'action des Infrarouges longs et de la Vapeur Hammam et permettent la réalisation **d'une multitude de soins à l'efficacité décuplée.**

Flexibles, les fonctions "Infrarouges longs et Vapeur Hammam" peuvent être utilisées ensemble (fonction Hydrofusion™) ou séparément. IRH™ cocoon dispose de 11 programmes de soins automatisés dont un personnalisé. Associés à vos produits et techniques de soins, vous réaliserez des protocoles originaux qui raviront vos clients à la recherche de **soins amincissants actifs et relaxants.**

Objectif MINCEUR

REMODELAGE. REDUCTION CELLULITE. RAFFERMISSEMENT

Avec 4 programmes dédiés à l'amincissement, IRH™ Cocoon utilise les vertus amincissantes des Infrarouges Longs pour rétablir la capacité du corps à brûler ses graisses et libérer ses toxines.

La Vapeur Hammam ouvre les pores de la peau et permet une meilleure pénétration des produits dermo-cosmétiques professionnels. Le matelas ergonomique vibromassant stimule la circulation sanguine et lymphatique et déclenche le désengorgement des tissus facilitant la réduction de l'aspect peau d'orange.

LES CIBLES : Remodelage de la silhouette, Perte de poids, Peau d'orange, Cellulite, Raffermissment

Objectif DETOXIFICATION

DRAINAGE . ELIMINATION . HYDRATATION . ANTI-AGE

La combinaison Infrarouges longs et vapeur Hammam, déclenche la thermogénèse qui entraîne l'augmentation de la circulation sanguine et lymphatique, relance les mécanismes de drainage, d'élimination et de déstockage. L'Hydrofusion™ entraîne la dilatation des pores de la peau facilitant l'élimination des toxines, la réhydratation et l'oxygénation des tissus cutanés, la stimulation de la synthèse d'élastine et de collagène. Pour une peau plus souple et plus jeune...

LES CIBLES : Drainage, Circulation veineuse, Elimination, Ré-oxygénation des tissus, Tonification de la peau, Anti-âge

Objectif BIEN-ETRE

RELAXATION . ANTI-DOULEUR . RECUPERATION

La chaleur a une influence bénéfique sur de nombreux aspects de la vie : santé, confort, relaxation, bien-être physique et affectif. L'effet décontractant de la chaleur agit à la source de la douleur musculaire en relâchant les tensions, apportant ainsi une réelle sensation de confort.

La vapeur hammam associée à l'aromathérapie libère les voies nasales et facilite la respiration.

Le matelas ergonomique vibromassant allège les tensions musculaires.

L'aromathérapie favorise un sommeil réparateur, diminue l'état de stress, calme les douleurs...

La chromothérapie favorise la circulation de l'énergie par la couleur, optimise la relaxation et intensifie l'état d'harmonie et d'équilibre physique et psychique...

LES CIBLES : Stress, Fatigue, Qualité du sommeil, Equilibre affectif, Récupération physique, Douleurs

IRH™cocoon, l'outil incontournable pour toutes vos cures, garantissant plaisir et résultats.

Source : <http://www.sybaritic-europe.fr/product/index.html?action=irh-cocoon>

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Canopé

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - OBJET DU CONTRAT

1.1. Par le présent contrat, le client confie au prestataire, qui s'y engage, le contrôle et l'entretien préventif normal de(s) l'installation(s) de climatisation désignée(s) dans l'Annexe 1 du présent contrat, selon état des lieux contradictoire mentionnant l'état de vétusté.

1.2. Toute modification de l'une des installations mentionnées en Annexe 1 du présent contrat fera l'objet d'un avenant.

Article 2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

2.1. INTERVENTION CONTRACTUELLE D'ENTRETIEN

2.1.1. Nature de l'intervention contractuelle d'entretien

Le prestataire assurera **2 visites annuelles** de contrôle technique sur les installations désignées à l'Article 1 et détaillées dans l'Annexe 1.

Les visites seront effectuées par un personnel qualifié, et programmées de la façon suivante au cours de l'année : **Avril / Mai – Octobre / Novembre**, à des dates choisies d'un commun accord, sachant qu'elles peuvent être réalisées lors d'une éventuelle intervention de dépannage à ces périodes.

2.1.2. Nature des opérations techniques réalisées dans le cadre de l'intervention contractuelle

L'intervention du prestataire comportera exclusivement les opérations désignées ci-dessous :

- vérification et contrôle général de l'(des) unité(s) intérieure(s), extérieure(s) et du(des) compresseur(s) (bruit, vibrations),
- vérification des fixations et supports,
- contrôle d'étanchéité conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'intervention,
- vérification du bon fonctionnement des régulations, sécurités et automatismes,
- nettoyage du(des) filtre(s) de(s) unité(s) intérieure(s),
- désinfection des batteries...

2.2. LIMITES D'INTERVENTION

Les interventions prévues au 2.1. seront limitées :

- en aval du point de coupure de l'alimentation électrique des appareils,
- en amont du raccordement sur le circuit d'écoulement.

2.3. COMPTES RENDUS D'INTERVENTION

Lors de chaque intervention au titre de l'Article 2.1., le prestataire procédera à l'établissement d'un rapport de visite, signé, incluant les travaux réalisés, les réponses aux éventuelles remarques du client qui seront inscrites, ainsi que toute recommandation nécessaire au bon fonctionnement de l'installation.

Les différents comptes rendus d'intervention doivent être conservés à la disposition du prestataire.

2.4. INFORMATION DU CLIENT SUR LA REGLEMENTATION

Le prestataire s'engage à informer le client des modifications de la réglementation concernant l'installation détaillée en Annexe 1.

Article 3 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à mettre à la disposition du prestataire les moyens nécessaires à la bonne exécution de sa mission, et notamment le client s'engage à :

- présenter au prestataire tous les renseignements techniques et notices propres à chaque machine, nécessaires à la bonne exécution du contrat,
- permettre au prestataire le libre accès en toute sécurité aux installations (équipements désignés à l'Article 1),
- interdire l'accès aux installations à toute personne non habilitée,
- n'apporter aucune modification aux installations sans l'avoir notifié au prestataire...

Article 4 - DUREE, RENOUVELLEMENT

4.1. Le présent contrat prend effet le : **17 Novembre 2011.**

Il est conclu pour une durée initiale de **3 ANS.**, soit jusqu'au **14 Novembre 2014**

4.2. A partir de cette date il sera renouvelable par tacite reconduction par période de un an, selon les modalités suivantes : Le prestataire informera le client par écrit, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite.

Article 5 - PRIX : REDEVANCE CONTRACTUELLE ET PAIEMENT

5.1. REDEVANCE CONTRACTUELLE ANNUELLE

Le montant forfaitaire annuel est de :100€ HT

5.2. REVISION DE PRIX

Sauf dispositions légales, les redevances contractuelles seront révisées annuellement en fonction de la formule : $P' = P \times S'/S$.

Avec : P' = redevance révisée à la date de la facturation,

P = redevance contractuelle à la date de signature du contrat ; montant précisé ci-dessus,

S = valeur de l'indice du coût horaire du travail – tous salariés à la date de facturation.

S' = valeur de l'indice du coût horaire du travail – tous salariés à la date de signature du contrat.

Les indices de référence seront le dernier indice publié à la date de signature du présent contrat et les derniers publiés aux dates de révision.

Date d'effet de la révision contractuelle : date anniversaire définie à l'Article 4.

Exemple de calcul de la révision annuelle de la redevance :

Soit une redevance contractuelle initiale fixée à 100 €. A la signature du contrat, le dernier indice publié du coût horaire du travail-tous salariés publié (S) est de 122,8. A la date anniversaire de la signature, le dernier indice publié (S') est de 125,5. La redevance révisée est donc : $100 \times 125,5/122,8$ soit 102,20 €.

La révision de prix telle que déterminée ci-dessus s'appliquera de plein droit.

En cas de disparition de cet indice, tout indice analogue lui sera substitué de plein droit.

5.3. MODALITES DE PAIEMENT

Article 6 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE – ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

6.1. Le prestataire déclare être titulaire de toutes les compétences nécessaires à l'exécution de ce contrat.

Il s'engage à assurer les prestations d'entretien des installations conformément aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur.

6.2. Le prestataire sera responsable de tous dommages occasionnés aux installations, au client et à tout tiers, dans le cas où une faute, une négligence de sa part ou une inexécution de l'une de ses obligations contractuelles serait à l'origine du dommage.

6.3. Le prestataire garantit à l'utilisateur que durant la durée du présent contrat, il est titulaire d'une police d'assurance auprès de :

Compagnie : MAAF - Police N°83030091 J 002

Article 7- RESILIATION

7.1 le présent contrat pourra être résilié de plein droit dans les cas suivants :

- non paiement d'une facture.
- intervention de personnes étrangères sans son accord préalable, lorsque cette intervention a une incidence sur l'objet du présent contrat.

7.3. Dans le cas où le contrat se trouverait résilié à l'initiative du client, à la suite d'un non respect par le prestataire de ses obligations contractuelles, ce dernier devra rembourser au client, dans le mois suivant la date de résiliation, la dernière redevance annuelle perçue au prorata des visites prévues et non encore effectuées.